

**PV du Conseil municipal du 25 juin 2024 de la commune de Bellefont-La Rauze**

Salle des fêtes de Constans à 20h00

Présents : Myriam COHOU, Marie DALBERA, Gilbert DELON, Nicole GARRIGUES, Dominique LELEU, Anne MENTA, Jean-Pierre MOLESIN , Georges MONELLS, Séverine POUGET , Thierry VALLIER, , Philippe , WAWRZYNIEC, Marc ANTONELLO, Didier CAGNAC, Edith FREBEAU.

Représentés par procuration : Françoise ANNES, Sylvain BOUYSSSET, Marc BENGIO

Excusées : MENETRIER Lysiane SAINT-HILAIRE Aurélie

Secrétaire de séance : Marie DALBERA

20h00 début du conseil municipal

Adoptions des PV du 05 mai 2024

1. - Délibération pour 30€ de subvention pour un voyage scolaire d'un enfant à l'école de Gigouzac.  
Pour : 17
2. - Délibération pour une subvention à l'école de Lamagdelaine pour un voyage scolaire des 39 enfants de Bellefont-La Rauze.  
Pour : 17  
Une lettre sera adressée à l'école de Lamagdelaine pour revoir le calcul de la subvention.
3. - Délibération pour l'évolution tarifaire à la rentrée de septembre de la restauration collective pour enfants (4,93€) et adultes (5,31€).  
Pour : 17
4. - Délibération pour le choix de l'entreprise qui installera les radars pédagogiques. EPEG est choisie.  
Pour : 12  
Abstention : 1  
Contre : 4
5. – Délibération pour la décision modificative n°3 pour payer le DPE réalisé au local commercial de Laroque des Arcs.  
Pour : 17
6. Délibération pour la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet à partir du 11 octobre 2024  
Pour : 14  
Abstentions : 3

7. - Délibération pour la prise en charge des frais d'électricité d'une locataire d'un immeuble de Laroque des Arcs  
Pour : 7  
Abstentions : 2  
Contre :8

8. Délibération pour la signature d'une convention pour la mise à disposition de services informatiques et numériques des collectivités territoriales et leurs groupements.  
Pour : 17

9. Questions diverses :

- Les écoles de Laroque des Arcs et de Lamagdelaine ont demandé de passer à la semaine de 4 jours. L'éducation nationale répondra le 03 juillet 2024.
- La mairie a adressé une lettre aux riverains du hameau de Pech Lagarde pour les sensibiliser à la vitesse excessive.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en l'absence de réponse à ce jour de la Préfecture pour la sortie de Cours de la commune nouvelle de Bellefont-La Rauze et qu'il envoie sa lettre de démission pour le mois de septembre.

La majorité du conseil municipal est solidaire de la demande et présentera sa démission en même temps. Signature de la lettre adressée à la Préfecture par les membres solidaires.

- Fin du conseil municipal à 21h45